

Solidaires
Finances
Publiques

la
cgt
Finances
Publiques

FO
DGFIP

Madame, Monsieur le Député
Monsieur le Président du Conseil Départemental des
Hautes Pyrénées
Monsieur le Maire de Lannemezan
Madame, Monsieur le Conseiller Départemental

Tarbes, le 26 juin 2017

Objet : Restructuration du réseau des finances publiques du département des Hautes Pyrénées. Transfert du service des impôts des entreprises de Lannemezan à Tarbes. Demande d'audience urgente.

Mesdames, Messieurs,

Le 22 juin dernier le directeur départemental des finances publiques a réuni en urgence les représentants des personnels de la DDFIP Hautes Pyrénées afin d'annoncer trois opérations de restructuration du réseau des finances publiques du département :

- Fermeture de la trésorerie d'Ossun (détail de l'opération en annexe)
- Fermeture de la trésorerie de Trie sur Baise (détail de l'opération en annexe)
- Transfert à Tarbes du service des impôts des entreprises des Hautes Pyrénées

En premier lieu nous souhaitons appeler votre attention sur le calendrier imposé de ces opérations de restructurations.

En effet, à compter de cette annonce du 22 juin 2017, le directeur départemental est censé travailler à la recherche d'un consensus, aussi bien au niveau des organisations syndicales du département que des élus locaux et nationaux, afin de pouvoir présenter ces opérations, dès la mi-septembre 2 017, à l'approbation de la Direction Générale des Finances Publiques, l'objectif étant de voir avaliser ces opérations par un arrêté Ministériel dès la fin octobre 2 017 pour application au 1^{er} janvier 2018..

Le simple énoncé de ce calendrier se suffit presque à lui-même pour qualifier la démarche directionnelle tant on est loin dans ces conditions d'une réelle transparence et d'un vrai souci de dialogue social.

Nous considérons pour notre part que lorsqu'il s'agit de porter un regard sur les implantations de services publics de proximité, c'est bel et bien d'un vrai débat contradictoire dont nous avons besoin.

En effet, il ne suffit pas d'évoquer la réforme territoriale et ses conséquences pour évacuer toute réflexion sur l'opportunité, la teneur et les conséquences de la suppression de la trésorerie d'Ossun et la fusion de la trésorerie de Trie sur Baise avec celle de Castelnau Magnoac.

S'agissant du transfert du Service des Impôts des Entreprises de Lannemezan vers le SIE de Tarbes (avec le maintien d'une simple antenne sur Lannemezan), le procédé directionnel est inacceptable, tant il est motivé, non pas par le souci du service public de proximité de qualité mais par la volonté clairement affichée par le directeur départemental de dégager d'hypothétiques gains de productivité (ce furent ces propos du 22 juin) dans la perspective de nouvelles coupes budgétaires et réductions d'effectifs.

Notre département n'a effectivement pas cessé de subir des destructions d'emplois publics depuis 15 ans (170 emplois détruits sur un effectif initial de 540), mettant de plus en plus à mal la capacité des agents à assumer pleinement leurs missions, dégradant leurs conditions de travail et la qualité de l'accueil des usagers, cela étant particulièrement vrai en ce qui concerne l'accueil physique du public avec une réduction spectaculaire des horaires d'ouverture au public.

En dépit de ce constat, les agents des finances publiques victimes des politiques qui leur sont imposées, restent particulièrement attachés à leurs missions, à la qualité de leur travail, et au maintien d'un réseau de proximité garant de l'équilibre territorial.

A titre d'information sur les missions du SIE, et sans entrer dans l'exhaustivité, nous vous rappelons que le SIE est l'interlocuteur unique des PME, des professions libérales, des artisans, des commerçants et des agriculteurs pour l'ensemble de leurs démarches fiscales. Sa compétence s'étend aux déclarations et aux paiements des impôts professionnels. Les 9 agents qui composent le SIE de Lannemezan renseignent et accompagnent les professionnels en matière de :

- TVA : déclaration, paiement, demande de remboursement de crédits
- Bénéfices : déclaration des résultats et paiement de l'impôt sur les sociétés
- Taxe sur les salaires : déclaration et paiement
- CFE : déclaration et demande de plafonnement, CVAE.
- Remboursement du CICE

Et reçoivent les réclamations portant sur les impositions pré-citées..

C'est à ce titre que nous vous sollicitons afin de pouvoir évoquer avec vous les enjeux d'un véritable débat de fonds sur l'accès des usagers aux services publics.

Alors que le schéma départemental d'accès aux services publics est en cours de finalisation sous l'égide du Conseil Départemental et de la Préfecture des Hautes Pyrénées, l'initiative prise par la DDFIP des Hautes Pyrénées ne peut manquer d'interpeller.

Ainsi, à l'entrée de l'été et dans la plus grande précipitation, le Service des Impôts des Entreprises de Lannemezan serait transféré à Tarbes, sous couvert de développement de la « e-administration », du recours à l'internet et aux procédures dématérialisées qui ne justifieraient plus dès lors le maintien sur le plateau d'un service aux entreprises de pleine compétence.

Est-il utile de rappeler que le tissu économique de la zone géographique ne se caractérise pas par la prédominance des grands groupes, ou filiales de groupes, mais bien par une forte proportion de TPE et de PME dont le souci de conseil direct sur place continue d'être apprécié. Ainsi, chaque année les loueurs en meublé sollicitent les services du SIE pour le paiement de la CFE Il suffit d'ailleurs de se déplacer au SIE de Lannemezan, lors de périodes dites d'échéance pour constater à quel point le contact direct et les réponses locales sont appréciées des professionnels.

Imaginer que le maintien d'une antenne sur place, ayant perdu une grande partie de ses compétences (comme la gestion des contentieux du recouvrement), permettra d'assurer un service de qualité est proprement illusoire.

De la même manière, considérer que le Service des Impôts des Entreprises de Tarbes pourra assurer la surcharge de travail créée ne l'est pas moins, tant celui-ci est aujourd'hui au bord de la rupture, les conditions de travail dégradées générant d'ailleurs des situations de stress parmi le personnel et une recrudescence des demandes de mutation.

Si nous ne sommes en rien contre le développement des procédures dites dématérialisées, nous considérons que le maintien de structures de pleine compétence au plus proche des usagers est également le garant d'un service de qualité et du maintien d'une égalité d'accès aux services.

A cet égard, le dernier rapport du défenseur des droits sur les difficultés d'accès aux services publics générées par la politique du tout numérique est particulièrement éclairant.

A notre niveau, nous avons d'ores et déjà initié des visites de services et avons signifié au directeur départemental notre désaccord total avec cette opération de déstructuration, tant sur le fonds que sur la forme.

Nous allons également engager des démarches de sensibilisation du public et porter l'information au niveau des médias locaux.

Par ailleurs, le directeur départemental, sans doute conscient du choc qu'il a provoqué chez nombre d'agents des deux structures concernées (Lannemezan et Tarbes), a d'ores et déjà indiqué qu'en l'absence de consensus et d'accord des élus locaux, cette restructuration du SIE de Lannemezan ne serait pas présentée au niveau national.

Dans ces conditions et compte tenu de la volonté manifeste de notre administration de réduire le débat à sa plus simple expression, nous souhaiterions vous rencontrer dans les meilleurs délais.

En vous remerciant bien évidemment de toute l'attention que vous pourrez porter à notre demande, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre considération distinguée.

**Le secrétaire départemental
Solidaires Finances Publiques**

Philippe Villedieu

**Le secrétaire départemental
CGT Finances Publiques**

José Navarro

**La secrétaire départementale FO
DGFIP**

Marie-Françoise Thomas

ANNEXE : Quelques détails sur les opérations envisagées par la direction des finances publiques des Hautes Pyrénées.

- Fermeture de la trésorerie d'Ossun
- Fermeture de la trésorerie de Trie sur Baise.
- Transfert du SIE de Lannemezan à Tarbes.

Ces trois opérations étaient semble-t-il à l'étude depuis le début de l'année mais que la direction, sur ordre du directeur général, ne voulait pas communiquer avant le verdict des urnes le 18 juin dernier avec ce souci affirmé de transparence qui caractérise nos cadres dirigeants.

Si des opérations de regroupements de SIE sont déjà à l'oeuvre dans des départements, au niveau des Hautes Pyrénées, les efforts engagés ces derniers mois pour rééquilibrer la structure pouvaient laisser présager une attention et une bonne volonté directionnelle pour maintenir cette structure de proximité de pleine compétence.

Qui plus est, interrogé en Comité Technique Local le 6 juin 2017 sur ses intentions concernant les SIE de Lourdes et de Lannemezan, le directeur, dans une réponse des plus alambiquées, s'était bien gardé de dévoiler des intentions sur le sujet.

➤ **Transfert du SIE de Lannemezan à Tarbes** avec développement du télétravail, mutualisation de fonctions, antenne sur site pour les agents qui ne voudraient pas suivre la mission, constitution d'une cellule comptabilité sur Tarbes... . :

Si la situation du SIE de Lannemezan reste fragile, les dernières évolutions (en termes de personnel) nous permettent de penser (et la direction en a elle-même convenu) que la situation était plus stabilisée qu'il y a quelques mois.

En dépit de cela, le directeur a "justifié" son orientation par une volonté de trouver des gains de productivité..... dans la perspective sans doute des prochaines destructions d'emplois dont le vivier se situerait dans les SIE et SIP. Ce raisonnement est proprement inacceptable.

Par contre il y a des urgences au SIE de Lannemezan dont la direction n'a jamais daigné se préoccuper.... nous voulons parler de la situation d'un agent contraint d'effectuer 170 kms de trajet routier journalier. Il est grand temps, et notamment au vu des mouvements de mutation annoncés au 1.09.2017 que la direction se préoccupe de cette situation et apporte une réponse qui permette de préserver la santé de la personne concernée.

➤ **Suppression de la trésorerie d'Ossun :**

Transfert de l'accueil fiscal au Service des Impôts des particuliers de Tarbes

Transfert des dossiers de taxes d'urbanisme à la trésorerie de Tournay.

Transfert de la gestion de la Communauté de Communes de Tournay-Pouyastruc (11 communes) à la trésorerie de Tournay

Transfert des 38 budgets (13 communes) et 6 syndicats à la trésorerie de Tarbes Adour Echez .

Du fait de ces transferts à Tarbes Adour Echez, la Paierie Départementale récupérerait la charge de travail relative au syndicat départemental d'électrification.

Parallèlement la Paierie Départementale transférerait le paiement des aides sociales émises par le département à la DDFIP (4 chemin de l'Ormeau).

Ces jeux de billards à 3,4,510 bandes se concrétiseraient en termes de transfert de personnel par :

- Le transfert d'un emploi à Tournay et le transfert d'un emploi au SIP de Tarbes.

Il est intéressant de noter que dans ce scénario si bien huilé le rôle du comptable d'Ossun dont le poste est supprimé est réduit à presque rien puisqu'à l'heure d'appréhender la charge de travail assumée par le comptable la direction n'en a pas parlé si ce n'est pour se satisfaire de la "récupération" d'un inspecteur en direction.

➤ **Fusion Trie sur Baise - Castelnau :**

Alors que la trésorerie de Trie sur Baise a été classée C3 et devait voir l'arrivée d'un Inspecteur Divisionnaire et que parallèlement le schéma intercommunal s'est déjà traduit par un transfert de missions et de charge de travail à Castelnau, la direction propose que le transfert des missions et des charges de travail de Trie soient transférées à Castelnau avec maintien de permanences sur Trie (3 demi-journées par semaine).

Le poste d'Inspecteur Divisionnaire serait affecté en direction.